



mairie  
paris **20**

## COMMISSION MENSUELLE

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du 7 novembre 2017

au café-jeux Natéma

Début à 19 :10, fin à 21 :30

Ont signé la feuille de présence :

Conseillers de quartier :

Thierry BARRÉ, Micheline BRIOIS, Sabrina BENMAHMOUD, Abdelhafid SEBBANE, Bertrand LOFFREDA, Joëlle MAZARD, Simone MONPIERRE, Amadou SALL, Florence DIEMER, Damien CARMONA, Jacqueline BLIN

Et :

Pauline GICQUEL (PDL20), Muriel BERNARDIN (DPSP), François HEN (l'Ami du XXème), Jean-Claude GERVAIS ainsi que des habitantes du quartier venues à titre de résidentes : Marie-José LAMOURE, membre d'une association locataires du 46 rue Planchat, Mme F\*\*\*, habitante de la rue de Buzenval, Luce COURTET, Béatrice LE QUÉRÉ, Jean-Louis PERÈS. Il y avait aussi trois élèves de l'École d'Urbanisme de Paris, Mme Michèle ROUET, membre du Jardin Partagé Aubry, Michèle COURTOIS, Philippe PINGUENET (résidence 17 rue des Haies), Dominique CICHÉRO, Juliette TUGENE, Ximena CUENCA, Rose ALIX.

Excusés :

Pietro DEL PEZZO, Majdoulyne BELKHDIM,

**LE** Quartier  
Réunion  
Père Lachaise

**C'est vous. C'est nous. Ensemble  
C'est nous tous.**

L'ordre du jour est abordé sous l'autorité de la Présidente de Séance, Simone MONPIERRE, selon le plan émis par Sabrina. L'ensemble de l'ODJ a été parcouru.

## **Introduction**

### **- Présentation générale. Exposés liminaires**

Rapide tour de table pour les nouveaux arrivants. Puis quatre interventions :

#### **- 1) Présentation de la DPSP (Direction de la Protection, de la Sécurité et de la Prévention)**

En présence de Pauline GICQUEL, Muriel BERNARDIN, de la DPSP, présente le rôle et l'action de la Brigade contre les incivilités, qui est un service intégré à la BIP (Brigade d'intervention de Paris) : lutte, essentiellement préventive, contre la petite délinquance, surtout auprès des jeunes, contrôle et prise en charge des SDF, en particulier dans les parcs et jardins, maraudes conduites par les correspondants de nuit (CDN), auprès de qui il est possible de faire des signalements par téléphone au 01 43 79 12 40 ou bien via la messagerie d'une application dédiée, dans la rue. Ces CDN sont opérationnels de 14 :00 à 22 :00 l'hiver, 00 :00 l'été, jusqu'à 02 :00 le week-end. Les médiateurs de nuit interviennent sur la voie publique mais ils peuvent aussi le faire dans les halls d'immeubles.

La BIP s'acquitte aussi de diverses missions spécifiques comme l'accompagnement de personnes âgées retirant de l'argent à la poste ou à la banque et donc exposées en regagnant leur domicile, surveillance des points-école, 35 en tout dans le XXème, enfin lutte directe contre les incivilités dans les limites juridiques de la compétence de ses agents, qui peuvent demander une justification de l'identité mais non l'exiger contrairement à un OPJ. Ces agents de la BIP, reconnaissables à un uniforme distinct de celui des policiers, sont assermentés et ont le pouvoir de verbaliser sur la voie publique pour des contraventions mineures (déjections canines, manquement à l'hygiène, etc.), à toute heure.

La BIP dispose de 145 agents pour le XXème, en service de 07 :00 à 23 :00 et comprend une équipe en voiture, une autre en moto, une brigade cynophile, une unité de nuit. Les agents peuvent aussi circuler en VTT. Leur travail s'effectue en liaison avec la Préfecture de police et le ministère de la Justice.

Une habitante présente signale l'occupation depuis quelques semaines du sas de l'immeuble du 28/30, rue de Fontarabie, squatté le soir par une dizaine de jeunes qui ont forcé la porte d'accès du sas et du local poubelles et demande qu'une attention particulière soit portée sur ce lieu de la part des médiateurs de nuit.

#### **- 2) Nuisances rue Planchat aux abords de l'immeuble de la CAFDA**

Mme Marie-José LAMOURE nous informe des nuisances laissées sans traitement générées par les usagers d'un immeuble abritant un local associatif, celui de la CAFDA, (Coordination d'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile) sis 44 rue Planchat, dans un secteur où cette rue abrite plusieurs écoles dont les élèves jettent leurs mégots sur le trottoir au moment des pauses. Mais c'est en fait le comportement des personnes prises en charge par la CAFDA, ou du moins la situation de demande d'asile, donc précaire, dans laquelle elles sont, qui crée

l'essentiel du problème : trottoirs sales, voire insalubres (déjections, mégots, papiers, gobelets), sans que les responsables municipaux, pourtant informés par les riverains, ne réagissent. Des rats sont même apparus dans ce secteur de la rue Planchat, ce qui constitue un danger pour les enfants. La fréquence des passages des nettoyeurs municipaux est trop faible et ne parvient pas à résoudre le problème.

Il est à noter le n° d'appel pour tout renseignement en mairie : 39 75 – très général, toute question peut y être abordée, et l'application correspondante : dansmarue. Il y aura prochainement une réunion sur la propreté à la Mairie du XXème à une date qui sera précisée dès que possible.

Précision PDL : Cette réunion est prévue le jeudi 23 novembre 2017 à la Mairie du 20<sup>e</sup>.

### **- 3) Problème du projet de suppression d'un local associatif rue Planchat**

Le problème est exposé par Mme Marie-José LAMOURE représentante de l'Association des locataires du 46-48-50 rue Planchat.

Cet immeuble locatif, géré par l'OGIF, possède un jardin pour les résidents avec espace de jeux destiné aux enfants. Donnant sur ce jardin se trouve un local associatif possédant une salle de 33 m<sup>2</sup> utilisée depuis 40 ans par diverses associations, et fort apprécié pour le rôle social et festif qu'il joue. Ce local est géré par l'APES, et loué à l'amicale des locataires. Récemment l'OGIF a décidé de le transformer en logement, supprimant ainsi la salle d'accueil. Pour éviter que le futur logement ne donne sur le local poubelles, celui-ci est déplacé sur l'emprise du jardin utilisé par les résidents et les enfants.

Sur ce jardin donne aussi la sortie de secours d'une école élémentaire. Or les travaux, prévus pour durer 3 mois durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2018 vont bloquer cette issue de secours, ce qui contrevient aux règles élémentaires de sécurité. Cela crée une discorde supplémentaire, en plus de celle portant sur le principe même de la suppression du local associatif, lequel était apprécié de tous, et d'une partie du jardin. Le projet immobilier de l'OGIF, à rebours du souhait des résidents, dénué de justification sociale, urbanistique et environnementale, décidé sans aucune concertation, ne peut que heurter l'opinion, outre le bon sens. L'association des locataires, très préoccupée par ce projet et résolue à le combattre, demande l'appui du CQ.

Celui-ci lui répond qu'il fera remonter l'information et agira dans les limites de sa compétence en la matière. Il suggère de solliciter l'intervention de Mesdames Colette STEPHAN, maire-adjointe en charge du patrimoine et des relations avec les bailleurs, et Florence de MASSOL, première adjointe, qui est très impliquée dans les questions environnementales.

### **- 4) Projet d'auberge de jeunesse rue de Buzenval**

Intervention de Mme F\*\*\*, riveraine, qui s'émue du projet auquel elle prête une potentialité nuisible eu égard à la capacité d'accueil de l'auberge, qu'elle évalue à 550 personnes. Il s'agit là en fait d'un effectif cumulé (lits d'hôtel + café-débit de boissons + terrasse festive sur 110 m<sup>2</sup> avec rooftop), donc théorique. L'auberge est prévue pour compter 140 lits. Adjacente au

Centre Ken Saro-Wiwa, elle aura 4 niveaux pour 18 m de hauteur. Les travaux sont prévus pour durer 18 mois à partir du printemps 2018.

Le CQ précise que ce projet est parmi les lauréats choisis dans le cadre de l'appel « Rénovons Paris » et qu'il ne fera pas l'objet de modifications importantes, le délai de recours étant passé et des réunions d'information des riverains s'étant tenues en 2016 et début 2017. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu début 2018 avant le démarrage des travaux, Mme F\*\*\* étant dorénavant sur la liste des riverains en sera informé par la Mairie.

## **1ère partie : Projets en cours**

### **1.1 Opération mégots**

Joelle MAZARD, qui pilote le groupe projet, prévoit une mise en œuvre le 22/11/17. Les porte-clés Mégobox et les supports sont prêts, dont Joëlle nous montre un spécimen. L'opération de lancement consistera en une déambulation dans le secteur rue Planchat-rue de Bagnolet-boulevard de Charonne-rue d'Avron, le 22/11/17 entre 16 :00 et 19 :00. Des précisions seront fournies ultérieurement. Une réunion propreté est prévue à la Mairie le jeudi 23/11/17 à 18 :30.

### **1.2 Projet Boîtes à livres**

Damien CARMONA fait brièvement le point sur ce projet d'installation de deux boîtes à livres dans les deux endroits qui ont été envisagés : le jardin de la cité Aubry, riverain de la rue de Bagnolet, et le jardin naturel Pierre-Emmanuel (rue de la Réunion / rue de Lesseps) et présente les deux devis correspondants, d'un montant de 1000 € TTC chacun.

Une représentante du Jardin naturel Cité Aubry était présente et confirma l'intérêt de leur association pour l'installation dans leur jardin d'une boîte à livres accessible au public. La réalisation des deux boîtes à livres se fera sur un mode participatif.

À noter : l'association Extramuros qui a été sollicitée pour la construction de ces boîtes à livres n'a pas pu être présente à la réunion. Il est prévu que des personnes de l'association soient présents lors d'une future réunion mensuelle, début 2018 - date à préciser.

Ce sera l'occasion de rediscuter en réunion mensuelle des dimensions envisagées pour les deux boîtes à livres. Remarquons que l'association Extramuros comprend dans le devis la réalisation de panneaux en bois indiquant la direction et/ou le lieu de présence de boîtes à livres.

Certains membres du CQ font par ailleurs remarquer que ces deux devis émanant d'une même société sont quasiment identiques. Il y a potentiellement une zone de recouvrement de certaines actions. Au vu de cela, en cas de bon phasage des prestations (transport des matériaux, par exemple), il y a potentiellement des économies d'échelle réalisables par rapport au doublement pur et simple de leur coût unitaire.

Ce point est à considérer et à mettre en balance avec le fait qu'il s'agit de la réalisation de deux boîtes à livres en deux endroits différents selon des modalités participatives.

### **1.3 Point budget et clôture budgétaire**

Amadou SALL, trésorier du CQ, fait le point budgétaire : la clôture aura lieu le 22/12/17. L'encours actuel est de :

- 1130 € pour le budget de fonctionnement (13 226 € ont donc été dépensés sur les 15 000 € de la dotation annuelle initiale).
- 13950 € pour le budget d'investissement (1050 € ont été dépensés sur les 15 000 € initiaux).

### **1.4 Budget participatif :**

Micheline BRIOIS précise quelques points quant aux modalités de sélection des projets lauréats : il y avait 5 M € budgétés pour le XXème arrdt, répartis en deux parties :

- 3 M € attribués aux projets labellisés « Quartiers Populaires » (dont le territoire de notre CQ ne fait pas partie)
- 2 M € attribués aux autres projets.

Cela explique que le projet de végétalisation du mur de la rue de la Réunion, qui avait obtenu 904 voix, n'a pas été retenu face à d'autres ayant recueillis moins de suffrages mais faisant partie des Quartiers Populaires.

### **1.5 Projet Accès culture**

Communication de Sabrina BENMAHMOUD qui précise simplement que le projet dans sa phase active débutera au printemps 2018. En effet, une formation spécifique aux particularités du Parc de la Villette est prévue fin janvier 2018 pour les encadrants, issus de l'AEPCR. Celle-ci durera 3 jours.

### **1.6 Fleurissement du 17 rue des Haies**

M. PINGUENET, qui défend ce projet depuis plus d'un an avec pour objectif premier la pacification du trottoir devant l'immeuble, a enfin obtenu le permis de végétaliser ainsi que l'accord de la DEVE sur l'emplacement des pots. Il nous présente le devis d'achat de 7 pots de 230 litres pour un montant de 1295 € (sur budget investissement), la terre et les plants devant être fournis par la Mairie. Le fleurissement de la grille en angle de l'immeuble (qui sert régulièrement de dépotoir et potentiellement d'échelle pour accéder au 1<sup>er</sup> étage) sera, lui, pris en charge par la copropriété, la Mairie s'étant engagée à neutraliser cet endroit pour empêcher toute intrusion.

### **1.7 Fresque impasse Suez**

Micheline BRIOIS nous informe qu'une réunion aura lieu lundi 13/11/17 à la Mairie à 10 : 30 avec les membres du groupe projet pour une première approche des étapes nécessaires au projet.

Précision PDL : L'objet de cette réunion était de définir les points obligatoires pour réaliser cette action : financement, critères de l'appel à projet, calendrier,... Il est convenu que le conseil de quartier définit plus précisément l'orientation du projet. De son côté, le PDL se charge de demander l'autorisation et de voir si le mur a besoin d'être ravalé.

## 2ème partie : Projets à venir

### 2.1 Renouvellement conseil quartier

Joëlle MAZARD enverra un mail au PDL pour que le CQ ait une vue claire des modalités de ce renouvellement ainsi que du calendrier. La date devrait être courant novembre.

Précision PDL : La procédure de renouvellement est encore cours d'en arbitrage. De nouveaux éléments vous seront transmis prochainement.

### 2.2 Formations conseils de quartier

Elles ont été proposées dans un mail du PDL en date du 30/10/17, avec les détails d'organisation et les programmes en PJ.

Joëlle MAZARD rappelle les différents domaines de formation, sachant qu'il est prévu par l'Hôtel de Ville un conseiller par formation et par arrondissement, la liste définitive devant être établie le 15 novembre prochain. On a les candidatures suivantes :

- Mercredi 29 novembre 2017 - Organiser un **repas partagé** : Micheline BRIOIS
- Mercredi 20 décembre 2017 - Créer une **gratifieria** : aucun candidat
- Mercredi 10 janvier 2018 - Monter une **boîte à dons** : aucun candidat
- Mercredi 7 février 2018 - Gérer un **troc de livres** : Abdelhafid SEBBANE
- Mercredi 7 mars 2018 - Créer une **végétalisation participative** : Simone MONPIERRE
- Mercredi 4 avril 2018 - Mener des **marches exploratoires** : Micheline BRIOIS
- Mercredi 2 mai 2018 - Organiser des **distributions d'invendus** : Joëlle MAZARD
- Mercredi 6 juin 2018 - Monter un **ciné quartier** : Bertrand LOFFREDA

Le premier stage de formation aura lieu le 29 novembre de 18 :00 à 21 :00 à l'Hôtel de Ville.

### 2.3 Projet Animation 'Sapins de Noël'

Cette animation est prévue le mercredi 13 décembre de 15h30 à 17h30, en compagnie, comme l'an dernier, de la Mère Noël et avec l'appui de l'AEPCR, jointe place de la Réunion. Dans l'attente de la décision du PDL d'octroyer 40 € au titre du temps passé administratif à

Spectacles en Liberté, qui ne veut pas accepter cette année l'absence de dédommagement, car ce travail est fait que l'animation ait lieu ou soit annulée pour cause d'intempéries, Micheline BRIOIS, porteuse du projet, demande de faire voter un forfait de 500 € (320 € de prestation artistique, plus bonbons plus décorations de Noël).

#### 2.4 Projet Hommage 2018 Zoo Project

Au cours de l'année 2018 aura lieu un «hommage à Zoo Project », organisé par l'association 'La Maison du Directeur'. Zoo Project, de son vrai nom Bilal Berreni (1990-2013), artiste de rue de renommée internationale, disparu tragiquement, était un enfant du quartier, fils de Mourad Berreni, directeur du théâtre de l'Écho dans le XXème arrondissement. Micheline BRIOIS a proposé lors de la dernière réunion Culture que le CQ s'associe à cet hommage.

Micheline BRIOIS, Thierry BARRÉ, Hafid SEBBANE, Damien CARMONA et Sabrina BENMAHMOUD, feront partie de l'équipe Projet, la première étape constituant en une réflexion sur des propositions d'actions à soumettre prioritairement aux maîtres d'œuvre de l'hommage pour aval, avant tout développement. La date de la réunion de départ sera fixée prochainement.

Voir la fiche renseignement en PJ.

#### **2.4 Préparation réunion plénière**

La date de la réunion plénière annuelle a été reportée, à la demande du CQ. Celui-ci souhaite être informé de la nouvelle date suffisamment tôt pour une préparation sereine.

### **3ème partie : vote des demandes de participation financière et annonce**

#### **3.1 Devis Projet Fleurissement 17 rue des Haies**

Devis de 1219,68 € TTC des Établissements BAAN SAS. Accepté par un vote à l'unanimité des présents.

#### **3.2 Devis Animation 'Sapins de Noël'**

L'aide, d'un montant de 500 €, a été votée à l'unanimité des présents.

#### **3.3 Devis boîtes à livres**

Les deux devis, émanant d'Extramuros l'Association, d'un montant unitaire de 1000 € TTC, soit 2000 € TTC en tout, ont été acceptés par un vote à l'unanimité des présents.

En raison de la clôture des comptes 2017, les devis doivent parvenir au PDL avant le 15 novembre pour rédaction des bons de commande et les factures être établies avant le 22 décembre.

#### **3.4 Annonce**

Le documentaire réalisé par les « Fripons » avec des jeunes du quartier sera projeté au centre d'animation Ken Saro-Wiwa le samedi 16 décembre 2017 à 15 :00.

Le rédacteur

Bertrand LOFFREDA